

SDREA Île-de-France APPEL A CANDIDATURES

Date de publication: 03/09/2019

Date du retrait de publication :04/10/2019

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est : SCEA des HAUTES BRUYERES

Les surfaces concernées sont les suivantes :

Commune	Parcelle	surface	propriétaire
COIGNIERES	B24	0,155	Groupe Industriel Marcel Dassault
	B27p	33,2079	
	B2p	15,2089	
	B25	11,9588	
	V17	0,0808	
	V18	0,4383	
	V51p	1,0739	
	V19p	1,541	
	V21p	11,0522	
	V20p	0,2959	
	V22	1,1205	
	V278p	12,5899	
	AC66	5,2202	
	AC67	1,0461	
	AC70	0,1974	
SAINT-REMY-L'HONORE	BB22p	2,391	Groupe Industriel Marcel Dassault

La demande d'autorisation d'exploiter a été enregistrée complète le 30 août 2019

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction départementale des territoires des Yvelines, au plus tard le 4 octobre 2019. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Au-delà de cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T:

Direction départementale des Yvelines _ service Economie agricole Mme Catherine BROUSSE-PREVOST

35 rue de Noailles BP 1115 _ 78011 Versailles Cedex

Tél: 01 30 84 33 76

courriel: ddt-sea-structures@developpement-durable.gouv.fr